



Macon, mardi 2 février 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/00630**Modifiant l'avis n° FR/2021/00629**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012
art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

**Information sur réseau limitrophe (FERMETURE DE
L'ACCES DE LA GARE D'EAU DE SAINT-JEAN-DE-LOSNE)****Mise en place d'un barrage flottant
contre les embâcles****Arrêt de navigation (FERMETURE DE L'ACCES DE LA
GARE D'EAU) (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 02/02/2021 à 12:00 au 12/02/2021 à 08:00**o **Saône**

au pk 214,600 (Gare d'eau Saint-Jean-de-Losne) - En dehors du chenal

Commentaire :

En raison de la crue et du franchissement des marques II RNPC au PK 214.600, les usagers de la voie d'eau sont informés de la mise en place d'un barrage flottant contre les embâcles à l'entrée de la gare d'eau de Saint-Jean-de-Losne. En conséquence, l'entrée et sortie de la gare d'eau sont interdites. Les usagers se conformeront à la signalisation mise en place.

Pour toutes informations et en cas d'urgence nécessitant la levée du barrage, les usagers composeront le numéro suivant (24h/24h, 7j/7j):

CAPITAINERIE DE LA GARE D'EAU:**Monsieur LEBEAU Gérard au 06 42 23 18 37**

Les usagers seront informés de la réouverture de la gare d'eau dès que le niveau de la Saône redescendra sous la marque II RNPC.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

13/02/2021

Par délégation

Signé

Philippe BRUNIER-COULIN